

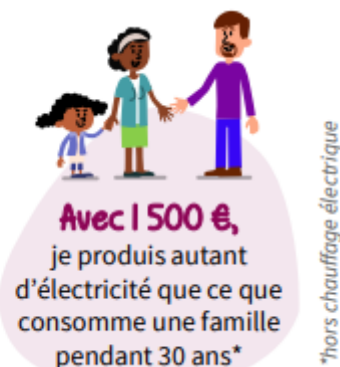
Comment prendre part au projet?

Je parle de SOLELY BREQUIN autour de moi

L'énergie est une question qui nous concerne tous :
Ensemble , produisons l'énergie que nous voulons

Je prends des parts (actions) de SOLELY BREQUIN

Je participe ainsi au financement de nouvelles centrales solaires,
et je prends part à la co-gestion de la société (1 personne = 1 voix).



Je rejoins l'équipe bénévole

Nul besoin d'être expert en
énergies renouvelables : il suffit
de venir avec sa bonne humeur
(et un peu de temps libre) !

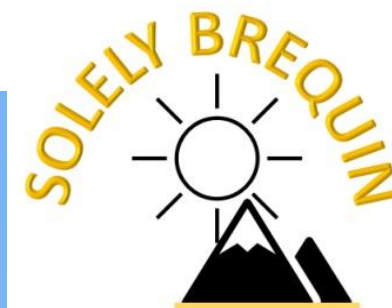


contactsolelybrequin@centralesvillageoises.fr

06 59 16 93 16

<http://solelybrequin.centralesvillageoises/>

Crédit illustration EnergiCimes



Produire
et consommer local,
c'est vrai aussi pour
l'énergie



avec le soutien de
 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

membre de
 **Centrales
Villageoises**
Association


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**MAURIENNE
GALIBIER**

Ensemble, produisons l'énergie que nous voulons

Mode d'emploi pour une électricité locale, renouvelable et citoyenne

1 Société citoyenne

SOLELY BREQUIN est une **société à statuts coopératifs**, administrée par un **collectif d'habitants bénévoles**.

2 Recherche de toitures

L'équipe bénévole repère une **toiture propice** à l'installation de panneaux solaires. Cette toiture peut être publique (mairie, gymnase, école, etc...) ou privée (entreprise, hangar, etc...)

7 Cycle Vertueux

La vente d'électricité permet de rembourser les frais d'installation et de financer le développement de nouveaux projets.

Ensemble, prenons part à la transition énergétique du territoire !

3 Pré-étude

Si le propriétaire est d'accord de mettre sa toiture à disposition, une **étude de faisabilité** est réalisée pour valider la viabilité du projet.

6 Vente de l'électricité

L'électricité produite par la centrale est vendue à un tarif fixé par l'état et injectée sur le réseau public. Elle sera **consommée localement**, au plus près de son lieu de fabrication.

5 Pose des panneaux solaires

Une **entreprise spécialisée** installe les panneaux solaires. La centrale solaire est financée en partie sur fonds propres et en partie par un emprunt bancaire.

4 Contrat de location

Un **bail à loyer** est signé avec le propriétaire de la toiture. Il définit la durée et le montant de la location.

